

RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 25 AVRIL 2019

Date de convocation des conseillers : 16/04/2019

Délégués présents : M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; M. Guy CAMUS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE ; M. Marcel LETISSIER ; Mme Marie-France KUBIAK ; M. Marcel BERTAUX ; M. Joseph MALCORPS ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Michel PAQUET.

Absents excusés : M. Cédric PATE (pouvoir à Mme Marie-France KUBIAK) ; M. Jean-Claude BUCHELIER (pouvoir à M. Daniel THOMAS) ; M. Pascal MAUROY (pouvoir M. Alain LAMORLETTE) ; M. Nicolas POIRET (pouvoir à M. Jean-Marie OUDART) ; M. Maurice JEANNELLE ; M. Jean-Luc PETRE ; M. Jean-Pierre TAYOT ; Mme Anne-Marie TUOT (pouvoir à Mme Elisabeth GEHIN) ; M. Jacques VINCENT (pouvoir à M. Bernard BLAIMONT), M. Bernard MAIRIEN (pouvoir à M. Marcel LETISSIER).

Absent non excusé : /

Conseillers Départementaux et autres invités :

M. Hugues MAHIEU (excusé), Mme Brigitte LOIZON (excusée), Mme Françoise JEANNELLE (présente).

1) Construction d'un béguinage à Poix Terron : validation plan de financement, demande de subvention Etat (Contrat de Ruralité) et appel à projet CARSAT

A l'unanimité le Bureau valide le programme de l'opération (6 logements, 1 salle d'animation, pas de nouvelle chaufferie, aménagements extérieurs) pour un coût prévisionnel de 1 164 638€ TTC avec le plan de financement (hors FCTVA) suivant :

Région	200 000€
Etat Contrat de Ruralité	240 000€
LEADER	50 000€
Département (Contrat de Territoire)	40 000€
Climaxion (ADEME Région)	21 600€
Appel à projet CARSAT	110 000€
Complémentaire retraite	18 300€
Reste à charge	457 925€ dont 350 000€ emprunt.

Le Bureau autorise la signature de la convention de mise à disposition (gratuite) des terrains par la commune l'engagement des demandes de subvention (dans un premier temps Etat Contrat de Ruralité et appel à projet CARSAT).

2) Aménagement d'un logement à l'étage de l'ancienne mairie de Saulces Monclin : demandes de subvention Etat (DSIL) et Climaxion

A l'unanimité le Bureau valide le programme de l'opération (aménagement d'un logement F4 de 80m² avec isolation performante) pour un coût prévisionnel de 120 500€ TTC avec le plan de financement (sans FCTVA) suivant :

Etat (DSIL)	16 000€
Climaxion	16 500€
Certificat Economie Energie (CEE)	5 000€
Reste à charge	83 000€ (dont emprunt à définir)

3) Installation panneaux photovoltaïques sur locaux communautaires à Poix Terron : demandes de subvention Etat et Climaxion

A l'unanimité le Bureau valide le programme de l'opération (200m² de panneaux sur toit plat pour production de l'ordre de 30 000kWh/an avec 70% d'auto consommation) pour un coût prévisionnel de 48 315€ HT avec le plan de financement suivant :

Climaxion	70% sur étude (2 320,50€) et 7 500€ sur travaux
Etat	5 600€
Reste à charge	32 894,50€.

4) Attribution marché prestation de service pour Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) sur montage foncier, réfection et maintenance pérennisation voie ferrée capillaire Sud Ardennes en mandat avec le Pays Rethélois

A l'unanimité le Bureau retient l'offre suivante de la SARL Conseil et Gestion ferroviaires :

Volet 1 (tranche ferme) : organisation du programme avec transferts de propriété et plan de gestion : 26 200 € HT.

Volet 2 (tranche conditionnelle) : organisation et suivi travaux : 15 000 € HT.

Volet 3 (tranche conditionnelle) : gestion de l'exploitation et de la maintenance sur 5 ans : 91 900 € HT.

Il valide le plan de financement et sollicite les subventions suivantes : Région (50% sur volet 1, 33.33 % sur volet 2) reste à charge pour volets 1 et 2 : 11 550.25 € Pays Rethélois, 11 550.25 € Crêtes (le volet 3 est à financer intégralement par les utilisateurs de la voie ferrée. Redevance à la tonne fret transportée).

5) Cyclo-cross de niveau national et transfrontalier de Boulzicourt versement de l'aide 2018 en 2019 suite à bilan

A l'unanimité le Bureau décide de verser l'aide prévue de 1 500 € au vu du bilan à l'ECVB.

6) Demande d'aide France AVC 08 pour organisation d'un symposium des 10 et 11 octobre 2019 dans les Ardennes

A l'unanimité le Bureau décide d'allouer une aide forfaitaire 500 € sur le budget de 56 150 € en demandant une intervention de l'association lors d'une conférence locale sur l'AVC dans le cadre de notre Contrat Local de Santé.

7) Avis pour le lancement procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de Signy-L'Abbaye sur secteur des anciens haras

Le Bureau donne un avis favorable unanime d'engagement de cette procédure qui sera à valider en Conseil pour élargir les possibilités d'activités sur ce site suite à la fermeture des haras nationaux depuis plusieurs années.